

POINTS de NON CONFIRMATION

YORKSHIRE TERRIER

Adoptés par la SCC le 20.04.2021 revus par rapport au standard FCI n° 82 du 03.04.2012

Préambule : Les points de non confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Si le Club de race considère que certains défauts entraînant l'exclusion du standard ne sont pas à prendre en compte prioritairement au moment de la confirmation, ceux-ci n'apparaîtront pas dans la liste des points de non confirmation. Toutefois, le seul document qui fait foi pour le juge canine est bien le standard en vigueur.

Les points de non confirmation sont présentés selon la liste type suivante :

TYPE GENERAL:

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Poids supérieur à 3,2 kg.

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Crâne globuleux.
- Yeux proéminents.
- Oreilles tombantes.
- Grave défaut de construction nuisant à l'utilisation de l'animal.

ROBE :

- Poil rêche, **laineux**.
- Poil trop long, entravant le mouvement.
- Plages fauves insuffisantes (**sur les membres antérieurs, les membres postérieurs, en tête ou au poitrail**).
- Plages grège au lieu de fauve.
- Manteau d'une autre couleur que bleu acier foncé.

ANOMALIES:

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Prognathisme **supérieur ou inférieur**.
- Arcade dentaire maxillaire irrégulière.
- Manque de plus de 1 incisive.
- **Manque de canine, même une seule.**
- Tare invalidante repérable.

CARACTERE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.